SECURITE INCENDIE

Installation en système sécurité incendie

Objectif : Être capable d'installer, de contrôler et de mettre en œuvre le système de sécurité incendie. Respecter les normes et la réglementation en vigueur.

Public concerné : Techniciens.nes, personnels d'exploitation, installateurs

Prérequis : Être en activité dans le domaine

Durée : 3 jours (21 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie sur des exposés théoriques, des présentations de matériels, des essais, des démonstrations.

40 % du temps est consacré à des applications pratiques sous forme d'études de cas et de travaux pratiques.

Évaluation des acquis : Évaluation sur les aspects théoriques et / ou pratiques vue en session.

Outils pédagogiques : Plateau technique :

Système (collectif) type 1 catégorie A (ECS+CMSI+DAS) ;
Système (adressable) type1 catégorie A (ECS+CMSI+DAS).

Salle de formation :

Tableau blanc et vidéoprojecteur.

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**

Documents de fin de formation : Attestation de formation.

Lieu : CACHAN (94),
Autres lieux nous consulter.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1. Généralités

- Acronymes ;
- Présentation générale des NFS, ERP, BUP, APSAD, CT, ICPE, EN, HABITATION, IT ;
- Devoir de conseil.
- Fonction et rôle d'un coordonnateur SSI ;
- Fonction et rôle des bureaux de contrôle ;
- Fonction des commissions de sécurité et rôle des interlocuteurs ;
- Exploitation du dossier technique (NFS 61-931/32/70, dispositions générales GE2 et R123-22, R7)
- Registre de sécurité (Article R123-51 CCH).

2. S.D.I

- Architecture du systèmes détection incendie adressable ou collectif (NFS 61-931) ;
- Essais ;
- Certifications A.P.S.A.D F7.

3. Détecteur et déclencheurs

- Détecteur optique de fumée ;
- Détecteur de chaleur :
 - Thermostatique ;
 - Thermo vélocimétrique.
- Détecteur optique de flamme « IR » et « UV » ;
- Détecteur linéaire ;
- Détecteur multi-ponctuel ;
- Déclencheurs manuels.

4. S.M.S.I.

- Architecture du système de mise en sécurité incendie adressable ou collectif (NFS 61-931)
- Les principes de fonctionnement des S.M.S.I., DAS etc. (Scénario) ;
- Fonction d'un module déporté ;
- Rôle d'un SDAD ;
- Evacuation : dispositif sonore, éclairage de sécurité, gestion des issues de secours
- Compartimentage et Désenfumage ;
- Conduits et volets ;
- Arrêt CTA et autres ;
- L'UGCIS.

5. Études de cas pratiques

- Mises en service ;
- Test de lignes et points ;
- Test des AES ;
- Traçabilité des opérations préalables à la réception.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Fournitures de bureau,
- La NFS 61-970, 932, 933 et la R7 (si possible).

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail
- Paire de chaussures de sécurité *(NF EN ISO 20345)*.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France